

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **Syensqo SA**Forme juridique¹ : **Société anonyme**Adresse: **Rue de la Fusée**N°: **98**Code postal: **1130**Commune: **Haren**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet²: **www.syensqo.com**Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0798.896.453

DATE **13-05-2025** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ :

☒ les COMPTES ANNUELS en **EURO**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **05-05-2026**

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2025** au **31-12-2025**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2024** au **31-12-2024**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **61**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.4, 6.3.4, 6.3.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Van de Kerkhof Heike

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/12/2023, fin: 04/05/2027

Radossich Michael

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 01/01/2026, fin: 05/05/2026

de Viron Françoise

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/12/2023, fin: 04/05/2027

Janssen Edouard

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/12/2023, fin: 04/05/2027

Meaney Mary

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/12/2023, fin: 04/05/2027

Thorne Rosemary

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/12/2023, fin: 31/03/2026

Waldron Julian

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/12/2023, fin: 04/05/2027

Arnold Cynthia

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/07/2025, fin: 05/05/2026

Di Donfrancesco Augusto

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/07/2025, fin: 05/05/2026

Mantas Miguel

rue de la Fusée 98, 1130 Haren, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/03/2026, fin: 05/05/2026

EY Bedrijfsrevisoren SRL 0446.334.711

Kouterveldstraat 7b, boîte 001, 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre: B00160

Mandat: Commissaire, début: 27/05/2023, fin: 04/05/2027

Représenté par:

1 Kaisin Marie

Kouterveldstraat 7b , boîte 001 1831 Diegem Belgique

, Numéro de membre : A02490

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

- Terrains et constructions
- Installations, machines et outillage
- Mobilier et matériel roulant
- Location-financement et droits similaires
- Autres immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

- Entreprises liées
- Participations
- Créances
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- Participations
- Créances
- Autres immobilisations financières
- Actions et parts
- Créances et cautionnements en numéraire

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
6.1	20		
	21/28	9.748.435.968	9.200.778.707
6.2	21	70.288.284	45.305.756
6.3	22/27	92.132.367	85.904.857
	22	80.133.701	56.705.305
	23	7.826.703	10.029.196
	24	1.662.878	2.015.982
	25		
	26		
	27	2.509.086	17.154.373
6.4 / 6.5.1	28	9.586.015.316	9.069.568.095
6.15	280/1	9.578.714.256	9.059.373.704
	280	8.138.713.931	7.613.573.055
	281	1.440.000.325	1.445.800.649
6.15	282/3		
	282		
	283		
	284/8	7.301.060	10.194.391
	284	6.626.060	9.493.890
	285/8	675.000	700.501

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.367.687.747</u>	<u>1.492.682.136</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	788.349.458	1.070.604.315
Créances commerciales		40	481.811.582	509.175.637
Autres créances		41	306.537.876	561.428.678
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	236.745.703	172.563.711
Actions propres		50	95.820.338	70.213.925
Autres placements		51/53	140.925.365	102.349.786
Valeurs disponibles		54/58	320.549.159	229.976.451
Comptes de régularisation	6.6	490/1	22.043.427	19.537.660
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	11.116.123.715	10.693.460.843

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>7.629.603.148</u>	<u>7.581.490.997</u>
Apport	6.7.1	10/11	2.373.230.471	2.373.230.471
Capital		10	1.351.624.293	1.351.624.293
Capital souscrit		100	1.351.624.293	1.351.624.293
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11	1.021.606.178	1.021.606.178
Primes d'émission		1100/10	1.021.606.178	1.021.606.178
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation			12	
Réserves		13	1.725.184.407	1.801.951.053
Réserves indisponibles		130/1	230.976.617	205.370.205
Réserve légale		130	135.156.279	135.156.279
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	95.820.338	70.213.925
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	653.384.934	653.384.934
Réserves disponibles		133	840.822.857	943.195.915
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	3.531.188.269	3.406.309.473
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>82.930.304</u>	<u>120.147.157</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	82.930.304	120.147.157
Pensions et obligations similaires		160	18.714.187	21.017.843
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	64.216.117	99.129.314
Impôts différés		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	3.403.590.263	2.991.822.688
Dettes à plus d'un an	6.9	17	1.701.234.819	1.001.234.819
Dettes financières		170/4	1.700.000.000	1.000.000.000
Emprunts subordonnés		170		500.000.000
Emprunts obligataires non subordonnés		171	1.700.000.000	500.000.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.234.819	1.234.819
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.675.329.553	1.979.857.466
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	18.500.000	
Dettes financières		43	4.357.085	50.506.571
Etablissements de crédit		430/8	115.386	50.003.643
Autres emprunts		439	4.241.699	502.928
Dettes commerciales		44	90.150.629	112.488.282
Fournisseurs		440/4	90.150.629	112.488.282
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	5.072.155	7.812.084
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	49.754.744	101.722.258
Impôts		450/3	19.793.911	63.636.333
Rémunérations et charges sociales		454/9	29.960.833	38.085.925
Autres dettes		47/48	1.507.494.941	1.707.328.272
Comptes de régularisation	6.9	492/3	27.025.891	10.730.403
TOTAL DU PASSIF		10/49	11.116.123.715	10.693.460.843

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	822.340.422	779.964.342
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	8.571.125	22.365.139
Autres produits d'exploitation	6.10	74	621.317.163	681.106.806
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	192.452.134	76.492.397
Coût des ventes et des prestations		60/66A	803.211.666	771.151.034
Approvisionnements et marchandises		60	1.332.754	818.006
Achats		600/8	1.332.754	818.006
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	429.419.873	483.190.811
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	142.885.086	95.755.160
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	15.796.456	24.879.218
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-26.644.051	16.831.188
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	5.953.019	23.332.725
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	18.606.171	11.799.329
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	215.862.357	114.544.598
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	19.128.756	8.813.308

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.237.919.527	327.250.783
Produits financiers récurrents		75	1.237.603.905	327.211.141
Produits des immobilisations financières		750	1.045.228.789	142.227.571
Produits des actifs circulants		751	95.147.895	104.761.779
Autres produits financiers	6.11	752/9	97.227.222	80.221.792
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	315.622	39.642
Charges financières		65/66B	965.185.126	540.401.672
Charges financières récurrentes	6.11	65	231.144.674	191.914.792
Charges des dettes		650	117.062.053	111.306.189
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	114.082.621	80.608.603
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	734.040.452	348.486.880
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	291.863.157	-204.337.581
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	3.848.657	11.059.146
Impôts		670/3	5.534.529	11.802.851
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	1.685.872	743.705
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	288.014.500	-215.396.727
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	288.014.500	-215.396.727

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	3.694.323.973	3.576.462.818
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	288.014.500	-215.396.727
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	3.406.309.473	3.791.859.545
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	3.531.188.269	3.406.309.473
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	163.135.704	170.153.345
Rémunération de l'apport		694	163.135.704	170.153.345
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxx	13.072.492
8021	278.214	
8031	13.081.191	
8041	739.877	
8051	1.009.392	
8121P	xxxxxxxxxxxxxx	13.068.988
8071		
8081		
8091		
8101	13.068.988	
8111		
8121	0	
81311	<u>1.009.392</u>	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8025		
8035		
8045		
8055		
8125P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8075		
8085		
8095		
8105		
8115		
8125		
81312		

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	21.367.434
8126	21.367.434
81313	0

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx	78.858.010
8022	6.198.401	
8032	393.731	
8042	10.551.646	
8052	95.214.327	
8122P	xxxxxxxxxxxxxx	53.488.383
8072	8.976.306	
8082		
8092		
8102	393.731	
8112	260.607	
8122	62.331.566	
211	<u>32.882.761</u>	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.932.625
8024	26.356.182	
8034		
8044	-9.892.675	
8054	36.396.132	
8124P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8074		
8084		
8094		
8104		
8114		
8124		
213	36.396.132	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	65.916.738
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	11.747.104	
Cessions et désaffectations	8171	74.067	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	13.950.767	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	91.540.543	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.211.433
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.202.099	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	6.691	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	11.406.842	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>80.133.701</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	34.659.590

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 1.102.957

Cessions et désaffectations

8172 13.400.837

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182 1.199.535

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192 23.561.244

Plus-values au terme de l'exercice

8252P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P xxxxxxxxxxxxxxx

24.630.393

Mutations de l'exercice

Actés

8272

2.277.011

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302

11.172.863

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322

15.734.541

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23)

7.826.703

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.446.106
8163	1.716.548	
8173	1.945.028	
8183	-621.530	
8193	3.596.097	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.430.124
8273	1.053.107	
8283		
8293		
8303	1.289.404	
8313	-260.607	
8323	1.933.220	
(24)	1.662.878	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.154.373

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 1.282.333

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186 -15.927.620

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 2.509.086

Plus-values au terme de l'exercice

8256P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27) 2.509.086

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.900.296.106

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8361 1.508.106.413

Cessions et retraits

8371 252.483.538

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8381

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8391 13.155.918.982

Plus-values au terme de l'exercice

8451P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8411

Acquises de tiers

8421

Annulées

8431

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8441

Plus-values au terme de l'exercice

8451

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8521P xxxxxxxxxxxxxxx

4.286.723.051

Mutations de l'exercice

Actées

8471

730.482.000

Reprises

8481

Acquises de tiers

8491

Annulées à la suite de cessions et retraits

8501

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8511

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8521 5.017.205.051

Montants non appelés au terme de l'exercice

8551P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8541

Montants non appelés au terme de l'exercice

8551

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(280) 8.138.713.931

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

281P xxxxxxxxxxxxxxx 1.445.800.649

Mutations de l'exercice

Additions

8581

Remboursements

8591

Réductions de valeur actées

8601

Réductions de valeur reprises

8611

Différences de change

(+)/(-)

8621 -5.800.324

Autres

(+)/(-)

8631

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(281) 1.440.000.325

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8651

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.647.792

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363 5.747.141

Cessions et retraits

8373 5.372.141

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 18.022.792

Plus-values au terme de l'exercice

8453P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P xxxxxxxxxxxxxxx

8.153.902

Mutations de l'exercice

Actées

8473

3.558.452

Reprises

8483

315.622

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523 11.396.732

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) 6.626.060

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P xxxxxxxxxxxxxxx 700.501

Mutations de l'exercice

Additions

8583

Remboursements

8593

25.501

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8) 675.000

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
Syensqo Participations Belgique Société anonyme Rue de la Fusée 98 1130 Haren Belgique 0403.409.340	Ordinaires	151.995.651	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	4.042.568.906	210.463.595
Syensqo Finance (Luxembourg) Société anonyme PARC D'ACTIVITES DE CAPELLEN 36 8308 Capellen Luxembourg 39650	Ordinaires	600.125	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	1.282.053.523	394.487
Syensqo Kemija d.o.o. Société étrangère sans établissement belge avec représentant pour la TVA LJUDEVITA POSAVSKOG 32 , boîte B 10000 Zagreb Croatie	Ordinaires	503	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	562.276	89.790
Syensqo Specialty Polymers Belgium Société anonyme Rue de la Fusée 98 1130 Haren Belgique 0880.405.949	Ordinaires	6.782.496	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	44.194.300	4.365.458
Syensqo Holdings Ltd Pas de forme juridique Trinity Street / B69 ALW Oldbury West Midlands Royaume-Uni 03129113	Ordinaires	1.075.298.156	100,00	0,00	31/12/2024	GBP	153.594.000	-421.000
Syensqo Bucharest srl Pas de forme juridique Str. Domnita Ruxandra 12 020 562 Bucarest Roumanie	Ordinaires	66.141	100,00	0,00	31/12/2024	RON	3.966.307	658.702

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
Syensqo CR s.r.o. Pas de forme juridique Za potokem 46/4 1066 00 Praha République Tchèque					31/12/2024	CZK	24.129.000	2.233.000
	Ordinaires	866	100,00	0,00				
Syensqo Istanbul Kimya Ltd STI Société étrangère sans établissement belge avec représentant pour la TVA Giz 2000 Plaza 13 34398 Maslak, Istambul Turquie					31/12/2024	TRY	190.689.882	-26.039
	Ordinaires	600	100,00	0,00				
Syensqo Ltd (Shanghai) Société étrangère sans établissement belge avec représentant pour la TVA JINDU RD, XINZHUANG INDUSTRIAL ZONE 201108 Shanghai Chine					31/12/2024	CNY	311.050.061	57.866.948
	Ordinaires	5.400.000	90,00	10,00				
Syensqo Holding Inc Société étrangère sans établissement belge avec représentant pour la TVA 2564 US Highway 1 08648 LAWRENCE TOWNSHIP Etats-Unis					31/12/2024	USD	5.616.000.000	-199.000.000
	Ordinaires	10.564	48,01	51,98				
SOFINNOVA GREEN SEED FUND Pas de forme juridique Rue de Surene 17 75008 Paris France					31/12/2024	EUR	25.575.091	-16.534.475
	Ordinaires	500	22,22	0,00				
Syensqo France Société anonyme Rue des Cuirassiers 9 69003 Lyon France					31/12/2024	EUR	2.267.049.244	-309.408.460
	Ordinaires	23.404.018	15,72	84,26				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devis e	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Conduit Ventures II Ltd Société étrangère sans établissement belge avec représentant pour la TVA Devonshire Street 3-4 W1W 5DT Londres Royaume-Uni	Ordinaires	5.000.000	13,86	0,00	31/12/2024	EUR	6.989.737	-313.442
Syensqo Solutions Italia S.p.A. Société étrangère sans établissement belge avec représentant pour la TVA Via Milano 78 20021 Ospiate di Bollate Italie	Ordinaires	10.580.000	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	65.180.044	8.245.447
SYENSQO SPECIALTY POLYMERS ITALY S.P.A. Pas de forme juridique Viale Lombardia 20 20021 Bollate Italie	Ordinaires	374.187.000	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	1.304.093.545	184.982.496
SYENSQO SERVICIOS, S.L. Pas de forme juridique CL Bausa 9-11 , boîte BJ D2 2800 MADRID Espagne	Ordinaires	3.000	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	137.292	113.158
ASSUR SYENSQO SA Société anonyme Rue de la Fusée 98 1130 Haren Belgique 1017.426.961	Ordinaires	100	100,00	0,00		EUR	0	0

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	100.925.365	
8681	100.925.365	
8682		
8683		
52		
8684		
53	40.000.000	102.349.786
8686	40.000.000	102.349.786
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges payées d'avance

Intérêts à recevoir

Divers

Exercice
13.710.180
5.716.294
2.616.920

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	1.351.624.293
(100)	1.351.624.293	

Modifications au cours de l'exercice

Annulation d'actions propres au 12/03/2025

Annulation d'actions propres au 07/05/2025

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	0	-666.655
	0	-445.001
	1.351.624.293	103.921.273
8702	XXXXXXXXXXXXXX	43.172.088
8703	XXXXXXXXXXXXXX	60.749.185

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	17.186.462
8722	1.321.402
8731	8.315.415
8732	651.372
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Solvac Rue des champs Elysées 43 1050 Ixelles Belgique 0423.898.710	actions	32.621.583	0	31,39
Blackrock Inc Hudson Yards 50 10001 New York Etats-Unis	actions	3.796.399	0	3,65
Syensqo Stock Option Management rue de la Fusée 98 1130 Haren Belgique 1002.976.931	actions	651.372	0	0,63
Capital Group Companies Inc South Hope Street 333 90071 Los Angeles, CA Etats-Unis	actions	3.137.243	0	3,02

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour fin de contrat
Provision pour la performance achats et l'excellence de la chaine d'approvisionnement
Provision PSU

Exercice
21.660.400
36.068.030
6.487.687

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	18.500.000
8811	
8821	18.500.000
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	18.500.000
8802	500.000.000
8812	
8822	500.000.000
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	1.234.819
8912	501.234.819
8803	1.200.000.000
8813	
8823	1.200.000.000
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	1.200.000.000

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	15.582.440
450	4.211.471
9076	
9077	29.960.833

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer (intérêts, ...)

Exercice
27.025.891

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Ecarts de conversion de devises

Produits de swap de devises

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecarts de conversion de devises

Autres

Charges sur swap de devises

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	69.574.815	59.619.548
	19.368.552	7.619.782
	8.282.865	12.982.446
	990	16
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	93.279.597	60.232.670
655	10.137.079	9.978.421
	9.533.533	9.649.574
	1.132.412	747.938

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	192.767.756	76.532.039
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	192.452.134	76.492.397
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	192.452.134	76.492.397
Produits financiers non récurrents	(76B)	315.622	39.642
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	315.622	39.642
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	949.902.809	463.031.478
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	215.862.357	114.544.598
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		3.312.652
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	-56.840.354	6.179.647
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	272.702.711	105.052.299
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		0
Charges financières non récurrentes	(66B)	734.040.452	348.486.880
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	734.040.452	348.486.880
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non-admises (estimées)

Réduction valeur sur titres non-déductibles

Reprise réduction valeur sur titres non-déductibles

Revenus définitivement taxés (exemptés)

Variation des provisions imposables

Réduction de valeurs sur créance commerciale

Excédent d'amortissements

Codes	Exercice
9134	2.396.336
9135	5.209.336
9136	2.813.000
9137	
9138	3.138.193
9139	
9140	3.138.193
	15.386.000
	734.040.452
	0
	-1.045.228.789
	-37.217.000
	-26.644.000
	-5.456.807

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Excédents de RDT à reporter (estimation)

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	1.039.405.672
9142	165.027.235
	874.378.437
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	45.874.311	220.032
9146	8.871.188	270.953
9147	45.105.196	2.067.428
9148	34.879.179	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société****Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
	5.926.551
9213	
9214	
9215	1.427.869.181
9216	1.427.869.181

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Syensqo SA a instauré des plans de pension complémentaires au profit de son personnel. Ces plans de pension sont des plan dits « contributions définies » et sont externalisés et financés par un contrat d'assurance de groupe (un fonds de pension). Ces plans définissent le versement de contributions payées par l'employeur (et/ou par les membres du personnel) qui visent principalement à financer un capital payable en cas de vie ou de décès.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les allocations patronales et cotisations personnelles sont versées périodiquement à l'organisme en charge du financement des pensions. Selon la législation belge, l'employeur doit garantir un rendement minimal applicable tant aux allocations patronales qu'aux cotisations personnelles. La compagnie d'assurance vérifie de manière régulière qu'il n'existe pas un sous-financement des réserves acquises légales par rapport aux réserves mathématiques constituées. Cet éventuel sous-financement est le cas échéant directement facturé à Syensqo SA et comptabilisé. A la date de clôture de l'exercice, il n'existe pas de sous-financement significatif par rapport au requis légal.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

1/ Garanties données par SYENSQO SA pour des emprunts et engagements contractés par des filiales du Groupe

Obligations émises

Emprunts étrangers

Engagements de pension

Achats d'énergie

Assurance

Autres

2/ Autres garanties données par SYENSQO SA

Exercice
589.506
1.178.969.700
171.697.230
158.797.831
332.262.153
19.550

N°	0798.896.453	C-cap 6.14
Autres Garanties bancaires		29.298.462
3/ Garanties bancaires accordées par des banques à la succursale Italienne		
Autres (Garanties environnementales, décharge de déchets, adjudication administrative, etc)		4.078.203
Bureau de TVA		28.922.280
Energie électrique / gaz		16.814

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**
ENTREPRISES LIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs
Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	9.578.714.256	9.059.373.704
(280)	8.138.713.931	7.613.573.055
9271		
9281	1.440.000.325	1.445.800.649
9291	423.750.221	687.498.492
9301		
9311	423.750.221	687.498.492
9321		
9331		
9341		
9351	1.348.180.843	1.610.171.448
9361		0
9371	1.348.180.843	1.610.171.448
9381	1.842.335.969	2.135.671.398
9391		
9401		
9421	1.045.228.789	142.227.571
9431	78.494.130	92.836.878
9441	51.678.152	246.299
9461	51.467.877	65.768.575
9471	18.087.902	21.136.582
9481	315.622	39.642
9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	29.813.004
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	1.390.000
95061	3.186.449
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion***

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

SYENSQO SA : Synthèse des règles d'évaluation en normes comptables belges

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2. Immobilisations incorporelles

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les frais de Recherche activés sont amortis en un an.

Les frais de Développement utiles aux activités futures de l'entreprise sont portés à l'actif pour leur prix coûtant.

Ils sont amortis selon les spécificités de chaque projet auquel ils se rapportent.

Si la durée d'amortissement ne peut être estimée de manière fiable, la période d'amortissement sera de maximum 10 ans.

Les frais liés à l'enregistrement, à l'introduction ou à l'utilisation d'un brevet ou d'une marque sont portés à l'actif pour leur prix coûtant, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la valeur d'utilisation ou de rendement futur de la marque ou du brevet.

Lorsque leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'amortissements répartis par tranches égales sur leur durée probable d'utilisation ; elles font en outre l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements répartis par tranches annuelles égales, sur une durée de vie conventionnelle évaluée avec prudence en fonction de la durée d'utilisation économique de ces biens.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation ; plus particulièrement, les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, et lorsque la législation locale le permet, l'objet d'un amortissement complémentaire, à l'effet d'en aligner l'évaluation sur la valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles, dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

RÈGLES D'ÉVALUATION

4. Immobilisations financières et créances à plus d'un an

Des réductions de valeur sont actées sur les immobilisations financières et sur les créances à plus d'un an lorsque leur évaluation fait apparaître une moins-value durable par rapport à leur valeur d'acquisition.

En cas de cession partielle de titres, la valeur des titres cédés sera déterminée sur base du prix d'achat historique moyen pondéré.

5. Stocks

La valeur d'acquisition des biens inscrits dans les stocks est établie par application de la méthode LIFO ou par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des éventuelles fabrications comprend, outre les coûts de production qui sont directement imputables aux produits, ceux qui leur sont indirectement imputables, y compris les amortissements lorsque leur inclusion dans la valeur des stocks est prescrite par les législations nationales.

6. Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient à l'exclusion de toutes charges financières.

7. Créances à un an au plus

Les créances de la société sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances seront considérées douteuses et des réductions de valeur actées au cas par cas lorsque la récupération de la créance est en tout ou en partie sérieusement compromise.

8. Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques dont l'existence pourrait justifier la création de nouvelles provisions, ainsi qu'à une actualisation des risques en considération desquels ont été constituées les provisions existantes.

Les provisions pour pensions sont enregistrées selon la norme IAS 19.

Les changements de taux comptabilisés en « Other Comprehensive Income » suivant les normes IFRS sont enregistrés dans le compte de résultat en normes comptables belges.

9. Conversion en EUR des transactions, engagements, actifs et passifs en devises

Les éléments de l'actif et du passif, les droits et engagements de la Société et des succursales étrangères sont convertis en EUR aux cours de clôture de fin d'exercice. Les écarts de conversion résultant de l'application de la présente règle sont pris en compte de résultats. Les

RÈGLES D'ÉVALUATION

transactions en monnaie étrangère sont converties en EUR au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats.

10. Instruments financiers

La Société utilise des instruments financiers dans le but de réduire l'exposition de la Société et du Groupe aux fluctuations des taux de change. Les opérations effectuées ne sont pas de nature spéculative.

Les contrats de produits dérivés (principalement relatifs aux devises étrangères) sont valorisés à la valeur de marché (" Mark-to-Market ") et sont pris en compte de résultat parmi les résultats financiers.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

**Rapport de gestion du Conseil d'administration de Syensqo SA relatif aux comptes
annuels statutaires non-consolidés pour l'exercice social 2025**

Conformément à l'article 3:5 du Code des Sociétés et des Associations (CSA), nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de la Société au cours de l'exercice social 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2025.

1. Activités de la société

Syensqo SA est la société faîtière du Groupe Syensqo dont les activités principales consistent d'une part, à détenir et gérer un certain nombre de participations (essentiellement dans des sociétés du Groupe), fournir divers services aux sociétés du Groupe, et à financer le Groupe à partir des marchés bancaires et obligataires. Par ailleurs, elle gère le siège du Groupe et le centre de recherche de Haren (Belgique) et effectue quelques activités d'achat-revente.

2. Commentaires sur les comptes annuels statutaires

Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'établit à € 11.116 millions.

Au niveau des actifs immobilisés, ceux-ci s'élèvent à € 9.748 millions au 31 décembre 2025.

Ils sont composés des :

- Immobilisations incorporelles (€ 70 millions)
- Immobilisations corporelles (€ 92 millions)

	M EUR
A. Terrains et constructions	80,1
B. Installations, machines et outillage	7,8
C. Mobilier et matériel roulant	1,7
F. Immob en cours et acomptes versés	2,5
Immobilisations corporelles	92,1

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- Les immobilisations financières (€ 9.586 millions) sont composées des participations et prêts aux entreprises liées tels que détaillés ci-dessous (9.579 millions) et des autres immobilisations financières (7 millions)

Participations	M EUR
Syensgo Participations Belgique SA	3.948,2
Syensgo Holding Inc.	2.804,9
Syensgo Specialty Polymers Italy SPA	992,5
Syensgo Finance Luxembourg SA	162,0
Syensgo Solutions Italia SPA	78,5
Syensgo France SA	43,7
Syensgo Specialty Polymers Belgium SA	13,1
Syensgo (Shanghai) International Trading Co., Ltd.	6,9
Syensgo Istanbul Kimya	1,8
Syensgo CR SRO	1,0
Syensgo Bucharest srl	0,9
Syensgo Kemija DOO	0,1
Assur Syensgo SA	0,1
Miris	5,0
Montant des participations dans les entreprises liées	8.138,7
Prêts aux entreprises liées	1.440,0

En ce qui concerne les actifs circulants, ceux-ci s'élèvent à € 1.368 millions.

Ils se composent de :

- Créances commerciales (€ 482 millions)
- Autres créances (€ 307 millions) principalement relatives aux comptes-courants et aux montants prêtés aux filiales ou à recevoir des filiales
- Trésorerie disponible (€ 557 millions)
- Comptes de régularisation (€ 22 millions)

Au niveau du passif, les fonds propres sont de € 7.630 millions.

Ils sont composés :

- du capital souscrit pour € 1.352 millions, des primes d'émission pour € 1.022 millions et des réserves disponibles, indisponibles et immunisées pour € 1.725 millions,
- du bénéfice reporté fin 2024 pour € 3.406 millions,
- du résultat de la période 2025, soit un profit de € 288 millions,
- et diminué du dividende proposé de € 163 millions.

En ce qui concerne les provisions, celles-ci s'élèvent à € 83 millions et sont relatives aux pensions et obligations similaires (€ 19 millions) et autres risques et charges (€ 64 millions).

Quant aux dettes, elles sont de € 3.403 millions et se composent de :

- Dettes financières à plus d'un an (€ 1.700 millions)
- Autres dettes à plus d'un an (€ 1 million)
- Dettes financières à un an au plus (€ 23 millions)
- Dettes commerciales (€ 90 millions)
- Acomptes reçus sur commandes (€ 5 millions)
- Dettes fiscales, salariales et sociales (€ 50 millions)
- Autres dettes (€ 1.507 millions) principalement relatives aux comptes-courants créditeurs vis-à-vis des filiales et de la proposition de distribution de dividendes (pour € 163 millions)
- Comptes de régularisation du passif (€ 27 millions)

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Au niveau du compte de résultat, les ventes et prestations s'élèvent à € 822 millions et sont principalement relatives aux refacturations aux autres sociétés du Groupe (€ 621 millions), à la production immobilisée (€ 9 millions) et aux produits d'exploitation non récurrents (€ 192 millions).

Les charges d'exploitation récurrentes sont, quant à elles, de € 587 millions et s'expliquent principalement par :

- Approvisionnements et marchandises de € 1 million
- Les services et biens divers pour € 429 millions dont les refacturations reçues de sociétés du Groupe
- Les rémunérations, charges sociales et pensions de € 143 millions
- Amortissement et réductions de valeur de € (11) millions
- Provisions pour risques et charges de € 6 millions
- Autres charges d'exploitation de € 19 millions

Les charges d'exploitation non récurrentes sont de € 216 millions.

Le résultat d'exploitation s'établit à € 19 millions.

Le résultat financier net est un profit de € 273 millions et provient principalement de dividendes (€1.045 million), de réductions de valeur sur participations (€ -734 millions) et de charges d'intérêts et pertes de change (€ 39 millions).

Après impôts, l'exercice social clôturé au 31 décembre 2025 se termine par un bénéfice de € 288 millions.

Compte tenu du résultat reporté fin 2024 de € 3.406 millions, le Conseil d'administration propose l'attribution d'un dividende brut de € 1,62 par action, soit au total, un montant de € 163 millions et de reporter le solde de € 3.531 millions sur l'exercice social suivant.

3. Risques et incertitudes

Nous renvoyons à la description des risques opérationnels établie dans le rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

4. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Syensqo SA a annoncé le 27 février 2026 l'exercice de son option de remboursement anticipé pour ses obligations senior de € 500 millions à taux fixe de 2,750 % arrivant initialement à échéance en décembre 2027. Le remboursement du principal et des intérêts courus aura lieu le 31 mars 2026. Les € 500 millions en question sont classés dans les comptes annuels en dettes financières à plus d'un an.

5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société

Il ne s'est produit aucun événement ou fait spécifique, susceptible d'influencer substantiellement les résultats, ni le développement futur de la Société. Le Conseil d'administration demeure toutefois sensible à l'évolution internationale pouvant avoir un impact dans les comptes de la Société mais aussi et surtout dans les comptes des filiales de la Société.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION****6. Activités en matière de recherche et développement**

La Société est active en matière de Recherche et Développement. Plusieurs projets de recherche et développement sont menés au sein de l'entreprise principalement sur le site d'Haren (bâtiment Deltatech). Ces projets sont en relation avec des améliorations aux produits existants et la mise au point de produits très innovants notamment en matière de batteries et de matériaux composites.

7. Existence de succursales de la Société

Au 31 décembre 2025, Syensqo SA dispose d'une succursale en Italie, Syensqo SA Italie (Viale Lombardia 20, 20021 Bollate (MI), Italie). Cette succursale occupe 25 personnes et est chargée de la coordination des différentes activités du Groupe en Italie, et de la prestation de services fonctionnels.

8. Existence de conflits d'intérêts

Nous renvoyons à la description des conflits d'intérêts établie dans le rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

9. Utilisation des instruments financiers

Nous renvoyons à la description de l'utilisation des instruments financiers établie dans le rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

10. Indépendance et compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit

Nous renvoyons à la description de la composition du comité d'audit établie dans le rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

11. Déclaration de gouvernement d'entreprise

Nous renvoyons à la déclaration de gouvernance d'entreprise établie dans le rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

La déclaration de gouvernance d'entreprise, telle qu'établie dans le rapport annuel intégré, inclut notamment la description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, la composition et le mode de fonctionnement des organes d'administration et de leurs comités, la politique de diversité, les informations qui doivent y être insérées en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé, les informations qui doivent y être insérées en vertu de l'article 74, §7 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, ainsi que le rapport de rémunération.

12. Publicité des participations importantes dans les émetteurs dont les actions sont admises sur un marché réglementé

Il n'y a pas de participation directe dans des émetteurs dont les actions sont admises sur un marché réglementé.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION**13. Déclaration sur les informations extra-financières**

Nous renvoyons aux informations extra-financières et états de durabilité établis conformément aux Normes Européennes de Reporting en matière de Durabilité (ESRS), tel que requis par l'article 3:32/2 du Code des Sociétés et des Associations et l'article 8 du règlement (UE) n°2020/852, contenus dans le rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

14. Augmentation du capital, émission d'obligations convertibles ou émission de droits de souscription

La Société n'a pas procédé à une augmentation du capital, une émission d'obligations convertibles ou une émission de droits de souscription au cours de l'exercice social 2025.

15. Acquisitions et aliénations d'actions propres

Nous renvoyons à la description des acquisitions d'actions propres par Syensqo SA au cours de l'exercice social 2025 établie dans la section "déclaration de gouvernance d'entreprise" du rapport annuel intégré de la Société disponible sur le site internet de la Société.

Bruxelles, le 13 mars 2026

Pour le Conseil d'Administration,

Michael Radossich



CEO et Administrateur

Heike van de Kerkhof



Présidente du Conseil
d'administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
Kouterveldstraat 7b bus 001
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Syensqo SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Syensqo SA (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par les fondateurs de la Société le 27 février 2023, la date de constitution. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Syensqo SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 11.116.123.715 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 288.014.500.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Annuels pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Rapport du commissaire du 25 mars 2026 sur les Comptes Annuels de Syensqo SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

Perte de valeur des immobilisations financières (participations)

Description du point clé de l'audit

La valeur comptable nette de la rubrique « Immobilisations financières sur entreprises liées » s'élève à € 9.579 millions nets des amortissements enregistrés de € 5.017 millions au 31 décembre 2025. Les immobilisations financières (participations) représentent une partie significative du bilan qui comprend les participations détenues par la Société. Ces participations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de l'entreprise liée concernée. L'appréciation du caractère durable requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (valeur des capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels. S'il existe des indices de pertes de valeur durables, la Société prépare une évaluation de ces pertes de valeur. Celle-ci consiste à comparer la valeur estimée des participations et créances sur les entreprises liées à leurs valeurs comptables. L'évaluation est un processus d'appréciation qui nécessite des estimations concernant les flux de trésorerie futurs, le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») et le taux de croissance des revenus et des coûts à appliquer afin de déterminer la valeur d'utilité. Compte tenu des montants significatifs et de l'impact potentiellement significatif des hypothèses retenues par la Société concernant la valorisation des immobilisations financières dans les comptes annuels, la perte de valeur des immobilisations financières constitue un élément clé de l'audit.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Nous avons relu les procès-verbaux du Conseil d'Administration et tenu des réunions régulières avec la Direction afin d'identifier les indicateurs d'une éventuelle perte de valeur ;
- Lorsque des indicateurs d'éventuelle perte de valeur ont été identifiés, nous avons contrôlé l'évaluation des actifs concernés préparée par la Direction en s'assurant que les modèles d'évaluation utilisés sont conformes aux pratiques usuelles d'évaluation et que ceux-ci ont été correctement appliqués ;

Nous avons testé des hypothèses clés utilisées dans les modèles d'évaluation. Ces hypothèses clés concernent le coût moyen pondéré du capital, le taux de croissance et les flux de trésorerie futurs ;

- Nous avons impliqué nos spécialistes internes en matière d'évaluation pour évaluer le caractère raisonnable des hypothèses clés et les comparer à des données externes comparables, ainsi que pour analyser et tester le caractère raisonnable des réductions de valeur comptabilisées lors de l'exercice ;
- Nous avons testé le caractère raisonnable des flux de trésorerie utilisés compte tenu des données historiques disponibles et des projections utilisées, lesquelles sont alignées sur le budget approuvé par le Conseil d'Administration et les plans à long terme ;
- Nous avons évalué les analyses de sensibilité de la direction.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Rapport du commissaire du 25 mars 2026 sur les Comptes Annuels de Syensqo SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Rapport du commissaire du 25 mars 2026 sur les Comptes Annuels de Syensqo SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire du 25 mars 2026 sur les Comptes Annuels
de Syensqo SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 25 mars 2026

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Marie Kaisin *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

26MK0009

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 207

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	319,6	188,6	131,0
Temps partiel	1002	28,4	12,6	15,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	342,2	198,7	143,4

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	451.409	262.734	189.675
Temps partiel	1012	104.198	63.540	40.658
Total	1013	556.607	326.274	230.333

Frais de personnel

Temps plein	1021	131.202.429	77.092.831	54.109.598
Temps partiel	1022	11.682.658	5.177.115	6.505.543
Total	1023	142.885.086	82.269.945	60.615.141

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033			

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	357,9	206,0	151,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	573.774	333.927	239.847
Frais de personnel	1023	95.755.160	53.894.354	41.860.806
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	292	28	315,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	290	28	315,1
Contrat à durée déterminée	111	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,0
Contrat de remplacement	113	0	0	0,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	170	13	180,7
de niveau primaire	1200	0	0	0,0
de niveau secondaire	1201	24	1	24,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	53	5	57,1
de niveau universitaire	1203	93	7	98,8
Femmes	121	122	15	134,4
de niveau primaire	1210	0	0	0,0
de niveau secondaire	1211	7	2	8,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	40	5	43,8
de niveau universitaire	1213	75	8	82,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	4	0	4,0
Employés	134	288	28	311,1
Ouvriers	132	0	0	0,0
Autres	133	0	0	0,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,2	0,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	464	0
Frais pour la société	152	23.659	0

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	38	0	38,0
210	37	0	37,0
211	1	0	1,0
212	0	0	0,0
213	0	0	0,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	68	13	77,8
310	67	13	76,8
311	1	0	1,0
312	0	0	0,0
313	0	0	0,0
340	0	0	0,0
341	0	0	0,0
342	35	11	43,5
343	33	2	34,3
350	0	0	0,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	145	5811	107
5802	1.814	5812	1.339
5803	328.331	5813	242.387
58031	328.331	58131	242.387
58032	0	58132	0
58033	0	58133	0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821	181	5831	133
5822	3.202	5832	2.364
5823	339.450	5833	250.596
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841	0	5851	0
5842	0	5852	0
5843	0	5853	0

Nr.	0798.896.453	C-cap 15
-----	--------------	----------

AUTRES DOCUMENTS

Audit Externe

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, l'audit et d'autres services professionnels ont été fournis par EY Réviseurs d'Entreprises.

Les honoraires d'audit annuels de Syensqo SA pour l'année 2025 ont été fixés à 1,4 million d'euros (1,4 million d'euros en 2024) pour l'audit des comptes statutaires et consolidés et à 0,6 million d'euros (0,6 million d'euros en 2024) pour l'audit requis par la directive sur les rapports de durabilité des entreprises.

Les honoraires d'audit supplémentaires pour les sociétés affiliées de Syensqo en 2025 s'élèvent à 2,7 millions d'euros (2,3 millions d'euros en 2024). Des honoraires supplémentaires non liés à l'audit, d'un montant de 3,5 millions d'euros (2,7 millions d'euros en 2024), ont été engagés en 2025 par Syensqo SA et ses sociétés affiliées. S'agissant des seuls honoraires autres que d'audit (4,1 M€ pour les entités belges – totalisés sur la durée du mandat de 3 ans), le Comité d'Audit et de Risques constate que le total de ces honoraires – principalement en raison de travaux importants dans le cadre de l'exploration de la cotation américaine – a dépassé la barre des 70 % (en application de l'article 3:64/2 du CSA) sur l'ensemble du mandat de 3 ans du commissaire aux comptes (2023-2025). À ce titre, EY Réviseurs d'Entreprises a demandé et obtenu une dérogation pour les années 2025 et 2026 auprès du Collège de Supervision des Réviseurs d'Entreprises le 14 juillet 2025 conformément à l'article 3:64/2 du CSA. Cette lettre a été remise au Comité d'Audit et de Risques. Le Comité d'Audit et de Risques a reçu du commissaire aux comptes les déclarations et informations nécessaires pour s'assurer de l'indépendance du commissaire aux comptes.